

## **L'archive privée: au coeur des pratiques sociales et culturelles**

**Cette contribution esquisse l'apport des écrits du for privé à l'analyse historique, en renvoyant à quelques recherches menées récemment en Suisse, relatives à la période moderne. Elle souligne l'accès irremplaçable aux pratiques sociales et culturelles qu'offre l'archive privée, de même que l'indispensable contrepoids qu'elle fournit aux documents théoriques, officiels et normatifs. Sont également évoqués des projets d'inventaires informatisés en cours, facilitant le repérage de documents qui demeurent d'accès difficile.**

## **L'archive privée: au coeur des pratiques sociales et culturelles**

L'archive privée constitue une mine d'or pour les historiens. Les correspondances, journaux personnels, livres de raison ou de comptes, mémoires et autobiographies qu'on y trouve offrent en effet un accès irremplaçable aux pratiques sociales et culturelles des individus et des collectivités, dans des espaces et des périodes donnés. Pour l'époque dite moderne, entre le XVIe et le début du XIXe siècle, qui nous intéresse ici tout particulièrement, ils évoquent aussi ce qu'aucune interview – en direct ou enregistrée – ni aucune séquence filmée ne peut plus venir éclairer.

Dans son ouvrage intitulé «Pour une histoire de la vie ordinaire dans le pays de Neuchâtel sous l'Ancien Régime: plaidoyer pour une histoire des mentalités à partir des écrits personnels» (1994), Jean-Pierre Jelmini a parmi les premiers en Suisse mis en avant la richesse des écrits du for privé pour l'étude de la vie quotidienne et celle des représentations. Le conservateur du Musée d'art et d'histoire de la ville a étayé sa démonstration en épluchant notamment les livres de raison des agriculteurs de la famille Sandoz: relevés climatiques, budgets familiaux, détails sur la culture des terres ou les redevances ... il n'y a pas jusqu'à la liste

des lessives qui ne donne des indications sur la vie matérielle des habitants des Montagnes neuchâteloises au XVIIIe siècle, qui façonne leur vision du monde.

L'écrit personnel étant par définition aussi varié que les occupations de son scripteur, du moins celles qu'il juge dignes d'être couchées par écrit, les annotations d'un livre de raison peuvent entraîner bien au-delà de l'histoire économique. Analysés sous un autre angle, les mêmes écrits des Sandoz, toujours comparés à d'autres, ont nourri des enquêtes sur la justice et l'adhésion des administrés à ses méthodes (Philippe Henry), ou sur les pratiques de lecture, témoignant de la pénétration de la presse dans les campagnes au XVIIIe siècle (Michel Schlup).

Pratiques et croyances religieuses gagnent également à être investiguées à partir des écrits du for privé, comme l'ont fait pour l'espace germanophone Kaspar von Greyerz et ses doctorants. Au discours officiel des autorités et des représentants du clergé, qui visent à conforter les identités confessionnelles, cloisonnant catholiques et protestants, l'archive privée permet d'opposer ou de superposer des témoignages d'appropriation individuelle des croyances, bien plus nuancés: on y lit les conversions (et reconversions), moins rares qu'on l'a longtemps pensé, le piétisme, le millénarisme et d'autres mouvances dites hétérodoxes, généralement connues par les seules archives de la répression; on y trouve aussi encore au XVIIIe siècle le mélange de magique et de religieux que pasteurs et curés cherchent à éradiquer en vain.

Point n'est besoin de s'étendre sur l'intérêt de l'archive privée pour éclairer le fonctionnement des institutions. Une lecture parallèle de registres de conseils et de journaux personnels de leurs membres est particulièrement instructive: «J'ai fait les élections», explique dans son journal, à la fin du XVIIe siècle, le conseiller lausannois Jean-Rodolphe de Loys, tandis que le lieutenant baillival Polier de Vernand, comme l'a montré Nicole Staremborg, reporte dans le sien, un siècle plus tard, toutes les affaires que le consistoire local traite hors institution (et donc hors registre) pour épargner la réputation des personnages concernés.

## **L'apport de la microhistoire**

A la macrohistoire, l'échelle microhistorique apporte une profondeur nouvelle, une dimension vécue, centrée sur les acteurs, qui documente un large éventail de possibles. Ainsi, pour prendre un autre exemple, l'histoire des idées et celle de l'éducation a largement démontré le succès éditorial des traités pédagogiques d'un Locke ou d'un Rousseau; mais quant à savoir dans quelle mesure les pratiques éducatives familiales ont été influencées par ces lectures, et tout bonnement en quoi elles consistent, ni les documents officiels ni

les inventaires de bibliothèques n'y suffisent. La thèse en cours de Sylvie Moret Petrini qui étudie les pratiques d'éducation domestique à l'aune des écrits du for privé permettra d'en savoir davantage sur l'outillage mental et les méthodes des parents éducateurs au XVIIIe début du XIXe siècle, grâce à la découverte dans des fonds de famille de journaux d'éducation entièrement dédiés à l'observation des jeunes enfants. De même que la thèse de doctorat de Philipp Rieder a permis d'enrichir, grâce à ces fonds d'archives, l'histoire de la santé et du corps de celle des pratiques thérapeutiques ô combien éclectiques de Romands et Romandes du XVIIIe siècle.

## **Le difficile accès aux documents**

Pour précieux qu'ils soient, les documents du for privé s'avèrent, hélas, tout sauf faciles d'accès. Disséminés dans les fonds privés des institutions publiques (sans compter ceux qui sont restés dans les familles), ils ne bénéficient pas d'une indexation générique. On les trouve enregistrés, quand ils le sont, sous divers termes («diaire», «livre de raison», «journal», etc.). Aussi ne s'offrent-ils à l'analyse de l'historien qu'au terme de patientes recherches, à chaque fois renouvelées. C'est dire l'intérêt des démarches d'inventarisation informatisée de telles sources (à l'exception de la correspondance), entreprises dans divers pays depuis la fin des années 80: aux Pays-Bas, tout d'abord, à l'initiative de Rudolf Dekker, en Italie sous la direction de Raul Mordenti qui s'est concentré sur les livres de famille, en France, avec la base de données «Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Age à 1914», dirigée par Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu; le dernier-né à l'étranger est le projet Memoriapersonal initié par le Département d'histoire moderne et contemporaine de l'Université autonome de Barcelone, puis élargi à d'autres institutions, qui vise à développer une base de données des écrits rédigés en langue catalane entre la fin de l'époque médiévale et le XIXe siècle, pour la plupart numérisés.

## **Le modèle bâlois**

En Suisse, Kaspar von Greyerz (Université de Bâle) a élaboré dans les années 90 déjà, une base de données des écrits personnels conservés dans les principales archives et bibliothèques de Suisse alémanique, à l'égide du projet FNS «Selbstzeugnisse als Quelle der Mentalitätsgeschichte». A ce jour, il recense 870 documents rédigés en langue allemande. Comme la plupart des bases européennes, la base bâloise a été pensée comme un outil de recherche. Le chercheur peut en croiser les diverses rubriques (auteur avec données biographiques, professionnelles et confessionnelles, date de rédaction, nature du texte, localisation géographique et résumé du contenu). Ainsi, à titre d'exemple, combien de pasteurs prennent-ils la plume dans la seconde moitié du XVIIe siècle? Quelle part occupent la thématique politique, éducative ou celle de la santé dans de tels textes?

C'est sur le modèle bâlois, et grâce à un projet FNS déposé par la soussignée, qu'a été initiée en 2010 une base de données visant à recenser les textes rédigés entre 1600 et 1830, conservés dans des institutions publiques (archives, bibliothèques) romandes. Elaborée par Sylvie Moret Petrini et Fiona Fleischner, avec la précieuse collaboration des institutions depositaires des documents, cette base qui recense actuellement environ 500 documents se verra sous peu réunie à la base bâloise pour former un outil à l'échelle helvétique, un nouveau projet de recherche déposé prévoyant une extension ultérieure à la Suisse italienne.

## **Les archives privées et les historiens**

L'intérêt des historiens pour les écrits personnels, il convient de le rappeler, ne date bien évidemment pas d'hier. Les archives familiales ont été promues notamment par les sociétés d'histoire, créées dans les divers cantons suisses au XIXe siècle, et par leurs revues respectives: telle la Revue historique vaudoise, organe de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Vaud, qui a publié dans ses colonnes d'innombrables fragments d'écrits du for privé, assortis ou non de commentaires. Mais un changement de perspective notable s'est opéré entre ces précurseurs et les dernières décennies du XXe siècle, marquées par le développement de l'histoire socio-culturelle. D'une part les historiens actuels ne choisissent plus les documents du for privé en fonction de grands événements qu'ils relateraient. Ils ne s'intéressent plus prioritairement aux «meilleurs textes», dûs à de bonnes plumes. Il n'est plus question non plus d'éditer les documents en fonction du goût du public: un critère qui avait conduit dans les années 1890, parmi d'autres, le président de la Société vaudoise d'histoire Eugène Mottaz à recomposer le journal rédigé à la fin de

l'Ancien Régime par le pasteur François Pichard en une partie «vaudoise» et une partie «suisse», et à en retrancher ce qui n'était pas jugé intéressant. D'autre part, les historiens se sont massivement départis d'une exploitation illustrative des textes, privilégiant une réécriture de l'histoire sur la base des sources privées, dans un dialogue entre les niveaux micro- et macrohistorique. En d'autres termes, l'archive privée n'est pas là pour confirmer nécessairement les éléments connus à plus large échelle, mais pour les vérifier, les nuancer ou les corriger.

## Conclusion

Il n'est pas exagéré d'affirmer que les écrits du for privé constituent un réservoir inépuisable: chaque nouvelle génération d'historiens peut y recourir avec de nouvelles questions, et les recherches que ces sources permettent n'ont pas fini de se développer: à côté de l'histoire économique, de celle de la vie quotidienne, de l'histoire de la santé ou des pratiques religieuses, de l'éducation, des pratiques politiques, songeons, parmi bien d'autres, à l'histoire de la culture de l'écrit, à celle des sentiments, de la maternité/paternité, etc. Bien sûr, pas plus que n'importe quelle source historique, les écrits du for privé ne donnent pas un accès direct aux pratiques sociales et culturelles. Compte tenu de la fascination qu'exerce tout témoignage, il importe, au contraire, de s'appliquer à les considérer comme des sortes de documentaires, en les soumettant inlassablement à une critique de texte et en les contextualisant. Ceci dit, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, quand elle parvient par bonheur jusque dans des archives publiques (ou dans des archives privées accessibles), cette écriture «intime» ou familiale éclaire, bien au-delà de l'histoire de l'individu ou de la famille concernés, l'Histoire avec un grand H.

Références bibliographiques

- Greyerz, K. von et al., *Von der dargestellten Person zum erinnerten Ich. Europäische Selbstzeugnisse als historische Quellen (1500–1850)*, Köln/Weimar/Wien, 2001.
- Henry, P., «Visions du crime et de la justice dans quelques écrits personnels du XVIIIe siècle», *Musée neuchâtelois* 1996/4: «Ecrits au quotidien (XVIIIe début du XIXe siècle)», pp. 263–272.
- Jelmini, J.-P., *Pour une histoire de la vie ordinaire dans le pays de Neuchâtel sous l'Ancien Régime: plaidoyer pour une histoire des mentalités à partir des écrits personnels*, Hauterive, 1994.
- Moret Petrini, S., *L'éducation domestique en Suisse romande à l'aune des écrits du for privé (1750–1820)* (thèse en cours).
- Rieder, P., *La figure du patient au XVIIIe siècle*, Genève, 2010.
- Schlup, M., «La lecture et ses pratiques dans la Principauté de Neuchâtel au XVIIIe siècle à travers quelques écrits personnels», *Musée neuchâtelois* 1996/4: «Ecrits au quotidien (XVIIIe début du XIXe siècle)», pp. 263-272.
- Staremberg, N., *Le consistoire de Lausanne au XVIIIe siècle* (thèse en cours).
- Tosato-Rigo, D., «Pratiques de l'écrit et histoire par la marge. Autour des 'egodocuments' en Suisse romande au XVIIIe siècle», *Zeitschrift für Archäologie und Kunstgeschichte/Revue suisse d'Art et d'Archéologie* 67 (2010): «Le partage de l'intime. Le journal de Louis-François Guiguer et les écrits personnels de Suisse romande. Actes de la journée d'études au Château de Prangins du 14 novembre 2009», pp. 261–268.
- Tosato-Rigo, D., «En Suisse romande. Un projet d'inventaire en ligne des écrits du for privé (1600–1830)», *La Faute à Rousseau* 57 (juin 2011), pp. 61–62.

Bases de données actuellement consultables:

- [www.egodocument.net/egodocument/egodocuments-1814.html](http://www.egodocument.net/egodocument/egodocuments-1814.html) (Pays-Bas)
- [www.ecritsduforprive.fr/accueilbase.html](http://www.ecritsduforprive.fr/accueilbase.html) (France)
- [www.memoriapersonal.eu/browser/index](http://www.memoriapersonal.eu/browser/index) (Catalogne)



**Danièle Tosato-Rigo**

professeuse associée, Université de Lausanne

## **Abstract**

### **Deutsch**

Das Privatarchiv stellt eine Goldmine für Historiker dar. Briefwechsel, Tagebücher, Rechnungsbücher, Memoiren oder Autobiografien, die in Privatarchiven aufbewahrt werden, ermöglichen einen einmaligen Zugang zu sozialen und kulturellen Praktiken von Individuen und Gemeinschaften in bestimmten geografischen oder zeitlichen Räumen.

Privatarchive stellen eine unerlässliche Ergänzung zu theoretischen, offiziellen oder normativen Dokumenten dar. Dem Basler Beispiel des Professors Kaspar von Greyerz folgend ist im Jahr 2010 eine Datenbank geschaffen worden, in der zwischen 1600 und 1830 entstandene Texte gesammelt werden sollen, die in öffentlichen Einrichtungen der Westschweiz (Archiven, Bibliotheken) aufbewahrt werden. Diese Datenbank enthält zurzeit rund 500 Dokumente und soll in Kürze mit der Basler Datenbank zusammengeführt werden, um so ein gesamtschweizerisches Instrument zu bilden. Ein weiteres Projekt sieht die Ausweitung auf die italienische Schweiz vor.